



Audit & Strategy

**FEDERATION DEPARTEMENTALE
DES ASSOCIATIONS A.D.M.R.
DES ALPES DE HAUTE PROVENCE**

**Association à but non lucratif loi 1901
4 avenue Demontzey 04000 DIGNE LES BAINS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association :

**FEDERATION DEPARTEMENTALE
DES ASSOCIATIONS A.D.M.R. DES ALPES DE HAUTE PROVENCE
Association à but non lucratif loi 1901
4 avenue Demontzey 04000 DIGNE LES BAINS**

tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

- la justification de nos appréciations ;

- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

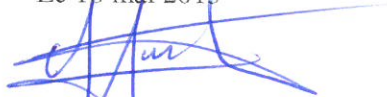
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Quincy Voisins
Le 18 mai 2015



Franck CHARTON
AUDIT & STRATEGY
SERVICE CONSEIL
Société de commissariat aux comptes

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2014 12			Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1		
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	7 390	6 260	1 130	219	911	416.02
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains	27 537		27 537	27 537		
	Constructions	399 926	88 254	311 672	329 816	18 144	5.50
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	297 608	92 778	204 830	176 927	27 903	15.77
	Immobilisations en cours				21 196	21 196	100.00
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 000		1 000	1 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	393		393	393		
	Prêts	166 812	72 269	94 543	93 239	1 304	1.40
	Autres immobilisations financières	49		49	610	561	91.96
TOTAL I	900 715	259 561	641 154	650 936	9 782	1.50	
Comptes de liaison							
TOTAL II							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	700 552		700 552	701 442	890	0.13
	Autres créances	68 145	517	67 629	83 692	16 063	19.19
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	635 816		635 816	769 802	133 986	17.41
Charges constatées d'avance (3)	2 763		2 763	3 551	788	22.18	
TOTAL III	1 407 277	517	1 406 760	1 558 487	151 727	9.74	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 307 992	260 077	2 047 914	2 209 423	161 508	7.31	

- (1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1		
		31/12/2014	12	31/12/2013	12	
				Euros	%	
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres					
	Fonds associatifs sans droit de reprise	177 886		177 886		
	Ecarts de réévaluation					
	Réserves :					
	Réserves statutaires ou contractuelles					
	Réserves réglementées					
	Autres réserves	106 152		106 152		
	Report à nouveau	64 987		22 355	42 632	190.70
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	55 171		42 632	12 539	29.41
	Autres fonds associatifs					
	Fonds associatifs avec droit de reprise :					
	Apports	38 000		28 000	10 000	35.71
	Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs						
Ecarts de réévaluation						
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables						
Provisions réglementées						
Droit des propriétaires						
	TOTAL I	442 196		377 025	65 171	17.29
	TOTAL II					
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison					
	Provisions pour risques			13 140	13 140	100.00
	Provisions pour charges					
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement					
Fonds dédiés sur autres ressources						
	TOTAL III			13 140	13 140	100.00
DETTES (1)	Emprunts obligataires					
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	198 273		319 523	121 250	37.95
	Emprunts et dettes financières divers	1 163 556		1 236 507	72 951	5.90
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 635		28 485	14 850	52.13
	Dettes fiscales et sociales	72 810		73 818	1 008	1.37
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 679			10 679	
	Autres dettes	146 766		160 925	14 160	8.80
	Instruments de trésorerie					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance					
	TOTAL IV	1 605 719		1 819 258	213 539	11.74
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 047 914		2 209 423	161 508	7.31

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

1 605 719 1 819 258

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2014 12	31/12/2013 12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	55 542	57 885	2 343	4.05
Production stockée				
Production immobilisée	7 721		7 721	
Subventions d'exploitation	17 230	8 453	8 776	103.82
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	21 812	30 890	9 078	29.39
Collectes				
Cotisations	579 864	566 208	13 656	2.41
Autres produits	7 375	10 269	2 894	28.18
TOTAL I	689 544	673 705	15 839	2.35
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	121 557	147 675	26 118	17.69
Impôts, taxes et versements assimilés	26 737	41 390	14 653	35.40
Salaires et traitements	311 338	284 792	26 546	9.32
Charges sociales	124 779	111 788	12 992	11.62
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	52 241	51 690	550	1.06
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions		13 140	13 140	100.00
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	13 270	10 245	3 026	29.53
TOTAL II	649 922	660 719	10 797	1.63
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	39 622	12 986	26 636	205.11
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2014	12	31/12/2013	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	5 376		6 668	19.39
Reprises sur provisions et transferts de charges	30 166		27 961	7.88
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	35 542		34 630	2.63
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et aux provisions	12 977		31 317	58.56
Intérêts et charges assimilées	9 247		13 417	31.09
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	22 223		44 734	50.32
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	13 318		10 104	231.81
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	52 941		2 882	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 222		1 950	475.35
Produits exceptionnels sur opérations en capital			140 000	100.00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL VII	11 222		141 950	92.09
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 775		43 221	79.70
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			58 813	100.00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
TOTAL VIII	8 775		102 033	91.40
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	2 446		39 917	93.87
Impôts sur les bénéfices (IX)	216		167	29.34
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	736 308		850 285	13.40
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	681 136		807 654	15.66
SOLDE INTERMEDIAIRE	55 171		42 632	29.41
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	55 171		42 632	29.41

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Valorisation des contributions volontaires	X
--	---

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	X
Montant des engagements financiers	X
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Droit individuel à la formation	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Le litige prud'homal provisionné auparavant pour 13 140 € a été payé en 2014 et la provision reprise.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Terrains	5 971		1 420
Constructions sur sol propre	27 537		7 721
Installations générales agencements aménagements divers	392 204		44 120
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	191 567		9 650
Immobilisations corporelles en cours	52 271		20 789
TOTAL	21 196		82 281
Autres participations	684 774		
Autres titres immobilisés	1 000		
Prêts, autres immobilisations financières	393		57 459
TOTAL	158 904		57 459
TOTAL GENERAL	160 297		141 160

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			7 390	7 390
Terrains				27 537	27 537
Constructions sur sol propre				399 926	399 926
Installations générales agencements aménagements divers				235 687	235 687
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				61 921	61 921
Immobilisations corporelles en cours			41 985		
	TOTAL		41 985	725 071	725 071
Autres participations				1 000	1 000
Autres titres immobilisés				393	393
Prêts, autres immobilisations financières			49 502	166 861	166 861
	TOTAL		49 502	168 254	168 254
	TOTAL GENERAL		91 486	900 715	900 715

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	5 751	508		6 260
Constructions sur sol propre	62 389	25 865		88 254
Installations générales agencements aménagements divers	31 875	20 573		52 448
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	35 035	5 295		40 330
	TOTAL	129 299	51 733	181 032
	TOTAL GENERAL	135 050	52 241	187 291

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	508				
Constructions sur sol propre	25 865				
Instal.générales agenc.aménag.divers	20 573				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 295				
	TOTAL	51 733			
	TOTAL GENERAL	52 241			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	13 140		13 140		
TOTAL	13 140		13 140		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières	65 055	12 460		5 246	72 269
Autres provisions pour dépréciation	24 920	517	24 920		517
TOTAL	89 975	12 977	24 920	5 246	72 786
TOTAL GENERAL	103 115	12 977	38 060	5 246	72 786
Dont dotations et reprises d'exploitation financières			13 140		
		12 977	30 166		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	166 812	57 248	109 564
Autres immobilisations financières	49	49	
Autres créances clients	700 552	700 552	
Groupe et associés	31 140	31 140	
Débiteurs divers	37 005	37 005	
Charges constatées d'avance	2 763	2 763	
TOTAL	938 322	828 758	109 564
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	57 459		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	49 502		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	338	338		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	197 935	9 069	40 228	148 638
Emprunts et dettes financières divers	12 233	1 733	7 500	3 000
Fournisseurs et comptes rattachés	13 635	13 635		
Personnel et comptes rattachés	25 137	25 137		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	45 557	45 557		
Impôts sur les bénéfices	216	216		
Autres impôts taxes et assimilés	1 900	1 900		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 679	10 679		
Groupe et associés	1 151 322	1 151 322		
Autres dettes	146 766	146 766		
TOTAL	1 605 719	1 406 353	47 728	151 638
Emprunts remboursés en cours d'exercice	122 543			

Dans les 2 tableaux Etat des Créances et Etat des Dettes, il convient de comprendre "Groupe et associés" comme étant "Associations locales adhérentes"

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Les subventions d'investissement renouvelables sont comptabilisées en fond associatif mais virées au compte de résultat en fonction du plan de l'amortissement de

l'immobilisation financée.

Les subventions d'investissement non renouvelables sont comptabilisées en fond associatif sans droit de reprise.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 25 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	3 119
Total	3 119

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	338
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 413
Dettes fiscales et sociales	47 698
Total	56 449

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 763
Total	2 763

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Valorisation des contributions volontaires**

Il n'y a pas eu cette année de valorisation des temps passés par les bénévoles de la fédération.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

	Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :	469 000
- privilège de prêteur de deniers de 1er rang	252 000
- hypothèque conventionnelle	217 000
- les 2 au profit du crédit agricole	
Total	469 000

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Le capital restant dû garantie par des suretés réelles est au 31/12/2014 de 197 935 €

Engagements financiers**Engagements donnés**

Autres engagements donnés :		88 000
DROIT DE REPRISE SUR LA SUBVENTION DE L'UNION NATIONALE POUR LE BATIMENT	38 000	
CAUTION SOLIDAIRE DONNEE EN FAVEUR DU CREDIT AGRICOLE POUR LA SCI DES SOUQUETS	50 000	
Total (1)		88 000

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	8 860
54 à 58 ans	1 à 5 ans	5 943
50 à 54 ans	6 à 10 ans	
40 à 49 ans	11 à 20 ans	4 715
30 à 39 ans	21 à 30 ans	2 637
moins de 30 ans	plus de 30 ans	796
Engagement total		22 951

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'inflation 1.5%
- taux d'actualisation 3.5%

Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2014, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 879 heures.



Audit & Strategy

**FEDERATION DEPARTEMENTALE
DES ASSOCIATIONS A.D.M.R.
DES ALPES DE HAUTE PROVENCE**

**Association à but non lucratif loi 1901
4 avenue Demontzey 04000 DIGNE LES BAINS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Contrats de prêts avec les associations locales

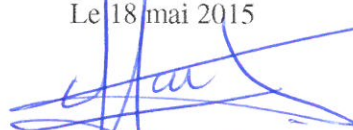
En date du 17 février 2014, la fédération départementale des associations ADMR des Alpes de Haute Provence a octroyé un prêt sans intérêt à l'association ADMR du pays de Manosque – Maison des Oliviers d'un montant de 32.490 € remboursable en 5 échéances annuelles de 6.498 € chacune à compter de l'exercice 2015.

En date du 2 novembre 2014, la fédération départementale des associations ADMR des Alpes de Haute Provence a octroyé un prêt sans intérêt à l'association ADMR de Banon d'un montant de 24.920 € remboursable en 5 échéances annuelles de 4.984 € chacune à compter de l'exercice 2017.

Caution solidaire

En date du 9 février 2015, le conseil d'administration de la fédération départementale des associations ADMR des Alpes de Haute Provence a autorisé la signature d'une caution solidaire non rémunérée en garantie d'un emprunt bancaire de 50.000 € souscrit par la SCI DES SOUQUETS.

Fait à Quincy Voisins
Le 18 mai 2015



Franck CHARTON
AUDIT & STRATEGY
SERVICE CONSEIL
Société de commissariat aux comptes